



SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 14 JANVIER 2021

I – TECHNIQUE

2021-01: AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE PRESIDENT DE SIGNER LE MARCHÉ DE FOURNITURE ET DE LIVRAISON DES SACS PAPIERS POUR LA COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il est nécessaire de lancer un nouvel appel d'offres pour la fourniture et la livraison des sacs papiers pour la collecte des déchets végétaux, le marché public précédent arrivant à échéance.

La commission d'appel d'offres réunie le jeudi 14 janvier 2021 a décidé de retenir l'offre de la société TAPIERO,
LE COMITE SYNDICAL,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres en date du 14 janvier 2021 décidant de retenir l'offre de la société TAPIERO,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président et sur sa proposition,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

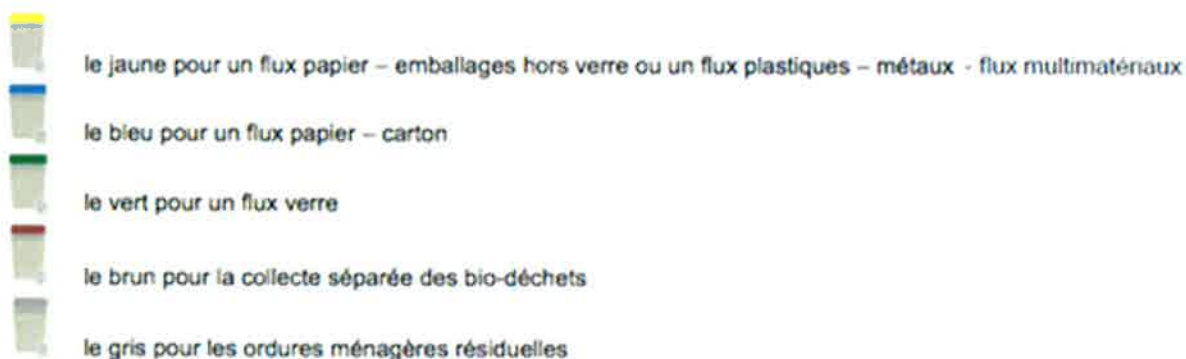
AUTORISE le Président à signer le marché la fourniture et la livraison des sacs papiers pour la collecte des déchets végétaux avec la société TAPIERO Pour les montants estimés à 337 360 € HT.

Le marché est conclu pour une durée de un an, renouvelable pour une durée maximum de trois fois une année.

La durée totale maximale du marché ne pourra donc excéder quatre ans.

2021-02 : HARMONISATION DE LA COULEUR DES BACS ROULANTS ET AUTRES DISPOSITIFS DE PRE-COLLECTE

Monsieur le Président informe l'assemblée que le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire intègre l'harmonisation des règles de tri mais aussi des couleurs des conteneurs, définies par le référentiel national établi par l'ADEME en mai 2016 à échéance fin 2022, comme énoncé ci-dessous :



Ces recommandations ont été reprises par le PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets) approuvé par le Conseil régional d'Ile-de-France fin 2019, avec un objectif d'harmonisation du code couleur des contenants destinés à la collecte sélective des DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) sur l'ensemble du territoire francilien en 2031.

La fourniture et la maintenance des bacs roulants est effectué dans le cadre d'un marché à groupement de commande avec les syndicats Azur et Tri action. Outre le respect du cadre réglementaire, cet ajustement permettrait une harmonisation de nos références à l'échelle de nos trois syndicats laissant entrevoir une optimisation tarifaire notamment dans le cadre d'un renouvellement de marché en fin d'année, les syndicats Azur et émeraude s'engageant dans la même démarche.

Il est proposé d'utiliser ce référentiel dès approbation de la délibération sur les nouvelles dotations et remplacements de bacs et autres systèmes de pré-collecte au gré des maintenances sans procéder de manière systématique au remplacement du parc existant encore en bon état.

LE COMITE SYNDICAL,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président et sur sa proposition,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

AUTORISE l'adoption de ce référentiel dans le cadre des nouvelles dotations de bacs et des maintenances conduisant au remplacement des conteneurs.

V – QUESTIONS DIVERSES

- TRAVAUX DE LA DECHETERIE DU PLESSIS BOUCHARD

La Déchèterie du Plessis-Bouchard doit faire l'objet de travaux de modernisation depuis plusieurs années. Ce projet a régulièrement été freiné par les aléas technico administratifs, et dernièrement par la crise sanitaire. Ces travaux devraient se dérouler entre février et septembre 2021 et nécessiteront des fermetures du site envisagées entre le 21 mai et 7 juin 2021 et le 19 juillet et le 16 août 2021. Ces dates restent prévisionnelles et la durée de fermeture doit être encore affinée lors des études d'exécution par les entreprises retenues.

A ce titre, le Syndicat émeraude sollicite notre syndicat pour engager une réflexion commune entre nos services pour étudier la possibilité d'accueillir les administrés du Syndicat Emeraude sur notre déchèterie de Bessancourt et de définir les modalités techniques et financières du service qui pourrait être rendu.

- RETOUR SUR L'INTERVENTION DE CITEO LORS DU BUREAU DU 06 JANVIER 2021
- GRDF : SOLUTION D'APPROVISIONNEMENT EN BIO-GNV SUR LE TERRITOIRE EN VUE DU PROCHAIN MARCHE DE COLLECTE
- GESTION DES PNEUS ISSUS DE DEPOTS DIVERS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H55.



Le Président,

Jean-Charles RAMBOUR



**SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU
JEUDI 14 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi quatorze janvier à dix-neuf heures trente, les membres du Comité Syndical du Syndicat TRI-ACTION, légalement convoqués le six janvier deux mille vingt et un, se sont réunis en visioconférence sous la présidence de Monsieur Jean-Charles RAMBOUR.

MEMBRES PRESENTS :

M. BRASSEUR M. PLANCHE Mme CABARET M. DERCHE Mme BERNARD M. RAMBOUR M. BARAT M. CAUET Mme BAQUIN Mme FAIDHERBE M. ARES	Communauté d'Agglomération Val Parisis
M. OBERTI M. RAYROLE	Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes
M. DOHY M. MARCHAIS	Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

MEMBRES EXCUSES :

	Communauté d'Agglomération Val Parisis
	Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes
	Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

ASSISTAIENT EGALEMENT :

Monsieur MALLARD, Directeur du Syndicat
Monsieur BARDAILLE, Directeur-Adjoint du Syndicat
En auditeur libre :
M.COUDRAY, Frépillon
Mme PAILLASSA, Herblay-sur-Seine

